

L'Irlande relève son taux d'imposition

« Après des mois de blocage, le gouvernement irlandais a accepté de relever son taux d'imposition sur les sociétés et de rejoindre l'accord de réforme de la fiscalité négocié sous l'égide de l'OCDE, levant ainsi l'un des derniers obstacles à l'aboutissement du projet.

Il s'agissait de l'une des dernières étapes clé d'une vaste réforme mondiale de la fiscalité qui a repris de l'élan avec l'arrivée au pouvoir du président américain Joe Biden. L'accord historique annoncé en juillet et signé par 134 pays s'imposerait aux multinationales réalisant au moins 750 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont beaucoup de grands groupes technologiques.

À l'heure où les pays cherchent des fonds pour redresser leurs finances publiques mises à mal par la pandémie, cette réforme entend lutter contre l'évitement fiscal des multinationales, en grande partie américaines, qui s'enregistrent dans les pays aux plus faibles taux de taxation. En signant ce compromis, Dublin secoue son modèle économique de faible niveau d'imposition (12,5 %, l'un des plus faibles au monde) qui lui a permis d'attirer de nombreuses multinationales, notamment des géants technologiques ou pharmaceutiques, qui y ont enregistré leur siège européen, et de connaître une croissance économique rapide sur les vingt dernières années. »

- D'après AFP, « L'Irlande rejoint l'accord mondial de réforme de la fiscalité », [letemps.ch](https://www.letemps.ch), 7 octobre 2021.